

BARQUE D'OR DU ROI KAMÈS

PAR

M. G. DARESSY.

Les bijoux de la reine Aâh-hotep ont toujours été enveloppés d'un certain mystère. La découverte du cercueil simplement enterré dans le sable au lieu d'être déposé dans une chambre sépulcrale, les tribulations de la momie, arrêtée par le moudir de Qench et ouverte par ce fonctionnaire, qui jeta le corps et ses bandelettes et ne conserva que les objets précieux dont la cuve était remplie, la rentrée en possession par Mariette de ce trésor d'une façon quelque peu dramatique ⁽¹⁾, l'accaparement des bijoux par le vice-roi, suivi d'une restitution incomplète, n'ont pas permis au créateur du Musée de Boulaq de dresser un inventaire exact des objets que contenait ce cercueil ni de fournir l'indication de la place qu'ils occupaient.

On sait que la découverte eut lieu le 5 février 1859 et que ce n'est que le 22 mars que Mariette put conquérir la caisse dans laquelle les précieux objets avaient été enfermés. Le lendemain, il partait à Alexandrie montrer à Saïd pacha toute cette orfèvrerie, et ce n'est qu'un mois après que la grande chaîne d'or avec le scarabée incrusté de lapis-lazuli lui fut rendue. Il s'occupa alors de préparer les objets pour leur exposition lorsque le musée, alors en installation, pourrait être ouvert aux visiteurs; du reste deux pièces seulement avaient dû souffrir des manipulations auxquelles elles avaient été soumises : la barque d'or et celle d'argent avaient sans doute vu leur équipage dispersé et il fallait remettre en place les

⁽¹⁾ Le récit de ces péripéties, dû à Devéria, a été reproduit par Maspero dans la biographie de ce savant, *Mémoires et fragments*, Paris 1896, t. I, p. xvi, puis *Annales du Service*, t. XXI.

dans sa *Notice biographique sur Auguste Mariette*, Paris 1904, p. 12. Voir aussi la préface de son *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 4^e édition (1915), p. xv.

petites figurines en métal précieux. Pour la barque d'or, les rameurs en argent retrouvèrent leur position sur les banes; il y avait en plus trois bonshommes en or qui avaient dû appartenir à cette pirogue. L'un d'eux reprit son poste au gouvernail; un autre, qui porte une main à la bouche, fut qualifié de chanteur et campé à la proue; le troisième, qui est assis et tient une hache et un bâton courbé, fut installé au milieu de l'embarcation.

La première présentation publique des bijoux d'Aâh-hotep eut lieu à l'Institut Égyptien, qui était alors à Alexandrie, dans la séance du 3 juin 1859. Les volumes les plus anciens du *Bulletin* de cet Institut étant assez rares ⁽¹⁾, je crois devoir reproduire ici les principaux passages du compte rendu de cette séance, laissant de côté les paragraphes dans lesquels sont décrites les hésitations de Mariette sur la date à attribuer au cercueil qu'il pense être contemporain des Antef de la XI^e dynastie, alors que les cartouches d'Aâhmès ramènent les objets au début de la XVIII^e dynastie.

« M. Mariette dépose sur le bureau, pour être communiqués à l'Institut, les objets recueillis par lui sur une momie qu'il vient de trouver à Thèbes. Ces objets, au nombre d'une quarantaine, sont en or, et la plupart d'entre eux sont enrichis de pierres rares incrustées par une sorte de travail de mosaïque, dans des cloisons d'or. Les principaux sont :

1^o Une dizaine de bracelets en or; ce sont des bracelets de jambes, et ils ont été effectivement trouvés aux jambes de la momie;

2^o Deux bracelets formés de perles fines enfilées sur des fils d'or;

3^o Un bracelet du style le plus fin, formé de plaques d'or sur lesquelles sont ménagées des représentations mythologiques, le fond est en lapis lazuli;

4^o Un diadème maintenu sur la tête par une épaisse tresse de la chevelure, il est en or, avec mosaïques et torsades massives, au sommet, deux Sphinx sont en présence d'une boîte taillée en forme de cartouche royal;

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1^{re} série, p. 32 à 35. Ce compte rendu a été mentionné dans la *Revue Archéolo-*

gique de Paris, 1859, 1^{re} série, XI^e année, p. 711, sous la rubrique *Bibliographie*.

5° Un beau miroir avec ornements en or, le miroir proprement dit est en or massif altéré par un peu d'alliage;

6° Un portrait découpé à jour en forme de naos; ce magnifique spécimen de l'art Égyptien représente un roi debout dans une barque, deux divinités lui versent de l'eau sur la tête, la représentation est complétée par deux oiseaux qui volent au-dessus de la tête du roi, en signe de protection;

7° Une décoration formée de trois grandes abeilles en or, suspendues à une chaînette du même métal; M. Mariette rappelle à cette occasion, que la décoration de la mouche était connue par les hiéroglyphes, mais que jusqu'à présent on n'en avait trouvé aucune en nature;

8° Une longue chaîne de près de deux mètres, à fils tressés; un scarabée en or massif, les pattes repliées sous lui, et le dos rehaussé de lapis, est pendu à cette chaîne;

9° Une barque en or, avec cartouches inconnus; dix matelots en argent rament dans l'intérieur; à la poupe est le pilote en or, tenant à la main le gouvernail antique, à la proue, un chanteur debout, également en or, donne la cadence aux rameurs; un troisième personnage d'or, assis était placé au sommet d'un mât de bois actuellement détruit;

10° Un poignard à fourreau d'or, la lame présente le travail le plus fin que l'antiquité Égyptienne nous ait encore montré; elle est formée d'une plaque d'or, au centre de laquelle est incrustée une bande de bronze; cette bande de bronze n'est pas usée, on remarque au contraire que l'artiste Égyptien y a dessiné au moyen d'incrustations d'or très fines, des ornements et des sujets, combinés avec les hiéroglyphes formant la légende d'un roi;

11° Une hache dont le manche est en bois orné de plaques et de mosaïques d'or et le tranchant en or massif, avec représentations historiques.

Ces principaux objets, parmi tous ceux qui ont été recueillis sur la momie, forment selon M. Mariette un véritable trésor. Aucun musée d'Europe n'en possède de pareils.

« En même temps que les objets précédents sont déposés sur le bureau, M. Mariette fait connaître que ces objets ont tous été recueillis sur la momie d'une reine nommée *Aah-hotep*, trouvée dans un des districts de Thèbes, appelé aujourd'hui Drah-Abail-Neggah. Au moment où elle a été découverte, la momie était enfermée dans un cercueil de bois, taillé à même d'un seul tronc d'arbre de sycomore. Le couvercle était entièrement doré. De grandes plumes gravées dans le bois enveloppaient le cercueil des pieds à la tête; de la poitrine aux pieds courait une légende en hiéroglyphes, grossièrement tracée, laquelle rappelait les noms et les titres de la défunte. La cuve était simplement peinte en bleu. »

Peu après, Mariette emportait la trouvaille en Europe, et mettait les objets sous les yeux des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dans les séances où il lisait sa « Notice sur l'état actuel et les résultats, jusqu'à ce jour des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte »⁽¹⁾. Cette présentation souleva l'admiration du monde savant et des artistes; Ernest Desjardins publia dans la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics* de G. Daly, un article sur ces merveilles, accompagné de deux planches en chromolithographie⁽²⁾ où les objets, et spécialement la barque, sont figurés tels qu'on les voit encore maintenant. Depuis, la photographie a fait connaître dans le monde entier les pièces de ce trésor⁽³⁾, qui finalement a fait l'objet d'une publication spéciale de M. de Bissing⁽⁴⁾. Quant à la description des objets, celle qu'en a faite Mariette dans sa *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq*, dès sa première édition en 1864 et qu'il a répétée sans modification jusqu'à la sixième et dernière édition, en 1876, est la source principale à laquelle ont puisé tous les écrivains qui ont fait un article sur ces pièces capitales du musée égyptien.

⁽¹⁾ Séances du 19 et du 26 août 1859. L'analyse de cette *Notice* est donnée dans les *Comptes Rendus*, III^e année, t. III, p. 153, qui ne parurent qu'en 1862.

⁽²⁾ Année 1860, col. 100-112.

⁽³⁾ Voir notamment l'*Album du Musée de Boulaq*, par M. M. Delie et Béchard, avec texte par Mariette, le Caire 1871.

La barque est reproduite sur la planche 30.

⁽⁴⁾ F. W. VON BISSING, *Ein thebanischer Grabfund aus dem Anfang des neuen Reichs*, Berlin 1900. Par erreur à la planche X, les rameurs de la barque sont représentés comme étant en or et le personnage armé en argent.

Le passage du compte rendu de la séance de l'Institut Égyptien où il est dit que le personnage assis, en or, appartenant à la barque de même métal, était au sommet d'un mât, m'avait intrigué. A Médi-net Habou, dans le tableau de la bataille navale, on voit bien un archer au sommet des mâts, mais il est dans une hune en forme de fleur de papyrus, faite probablement en matériaux légers, comme un grand panier; il combat et n'est pas assis; je ne vois pas non plus de quelle utilité pourrait être pour notre guerrier, placé dans une position tout au moins incommode, la hache dont il est armé. On doit noter que cette première description sommaire de la trouvaille a été faite non par Mariette, mais par le Secrétaire de l'Institut; pourtant il est peu vraisemblable que ce dernier ait ajouté ce détail de son chef et que Mariette l'ait laissé imprimer s'il ne l'avait pas cité lui-même devant la Société, et cependant jamais cette indication n'a été répétée par Mariette. J'ai alors examiné l'objet même pour rechercher quelles données il pourrait fournir pour résoudre la question. J'ai pu constater :




1° Que juste devant le banc central du bateau, s'élève du fond un cylindre creux en or, de 25 millimètres de hauteur et 6 millimètres et demi de diamètre, dépassant le banc de 6 millimètres et demi. En haut du cylindre on ne voit pas trace de soudure. Il est presque certain que ce cylindre a servi à loger la base d'un mât.

2° Que le guerrier n'est pas assis sur le banc, mais qu'actuellement il est installé sur cette base de mât. Son corps est creux et présente en dessous une ouverture dans laquelle on a introduit une feuille d'argent roulée en tube imparfait, les bords ne se rejoignant pas. Ce tube, qui a de 4 à 5 millimètres de diamètre, est long au total de 2 centimètres dont près du tiers est entré dans le corps de la statuette, le reste, 13 millimètres, est en dehors; c'est ce tube, enfoncé dans le cylindre de base du mât, qui sert à maintenir la figurine assise. Mais ce tube d'argent est en métal brillant, *certainement moderne* et a été placé uniquement dans le but de fixer le personnage à la place que les restaurateurs lui ont accordée. Ainsi posé, ses pieds ne touchent pas le fond, puisque la barque a 0,0175 de creux au-dessous du banc, 0,025 du haut de l'encastrement du mât, et que les jambes du personnage n'ont que 0,012. Il est vrai que les

pieds des rameurs ne posent pas non plus sur le fond, mais il est à croire que l'image du personnage qu'on a ainsi casé à la place soi-disant d'honneur aurait été faite avec plus de soin. Rien n'indique le rang social de ce guerrier; il n'a pas l'uræus au front, et par suite on ne peut reconnaître en lui le roi Kamès.

De toutes façons il me paraît hors de conteste que là n'était pas la place primitive de cette figurine : on ne pouvait la mettre sur le banc, car elle se serait trouvée derrière le mât; l'asseoir au sommet de ce dernier est lui assigner une position invraisemblable, ainsi, du reste, que celle qu'elle occupe depuis 1859. La seule explication possible de l'erreur de Mariette, qui n'avait pas vu les objets dans la caisse de la momie de la reine et n'a sans doute pu obtenir que des renseignements très vagues des personnes qui avaient assisté à l'ouverture du cercueil, est qu'il aura constaté la présence de restes de bois dans le cylindre d'or et que ne voyant pas de place libre pour installer le troisième personnage aux extrémités du bateau, sa première idée aura été que celui-ci était sur le mât; puis, lors de la réparation, ce qui restait du mât aura été supprimé et remplacé par l'homme armé.

Mariette ne semble pas avoir beaucoup cherché le poste que ce guerrier devait occuper, il aurait été plus satisfait de connaître son identité. Dans la *Notice* du Musée de Boulaq, dès 1864 il disait : « Le sens précis de ce curieux monument est assez difficile à déterminer. Le rôle de chanteur et de timonier sont bien connus, et la bachellette entre les mains du personnage principal peut passer, comme on le voit sur quelques bas-reliefs de Deïr-el-Médineh, pour un symbole de commandement. Mais pourquoi, contre tous les usages, l'image de la défunte, qui est censée traverser certaines contrées célestes entrecoupées de canaux et de champs à cultiver, est-elle absente? » Même note dans le texte de l'album photographique du Musée de Boulaq (1871), en face de la planche 30 : « On s'explique d'autant moins la présence de ces singuliers monuments à l'intérieur d'un cercueil, que le personnage assis au milieu de la barque d'or et conyoyé par elle, n'est pas la reine, ni un des deux rois dédicateurs, mais un personnage qu'aucun signe extérieur ne permet de reconnaître ».

Il était dérouté par la persuasion où il était que les deux bateaux d'Aâh-hotep étaient des barques funéraires, ce qui n'est pas exact. Si l'on en examine les détails, on sera convaincu qu'ils représentent des bâtiments de la flotte royale, et sont semblables à ceux figurés dans les bas-reliefs du temple de Deïr el-Bahari⁽¹⁾ ou aux modèles en bois retrouvés dans la tombe d'Amenhotep II à Biban el-Molouk⁽²⁾. C'est bien un emblème royal que l'animal, ici un lion, ailleurs un sphinx, un chacal, un taureau furieux, accompagné d'un cartouche de Pharaon, qui est tracé à l'extérieur des réduits dressés à l'avant et à l'arrière de la barque. Il semble que plus tard l'habitude était de décorer de façon analogue les deux cabines; ici on a un lion à l'arrière et à l'avant une série de quatre signes , ornementation analogue à celle de certains panneaux des barques d'Amenhotep II où des  alternent avec des ⁽³⁾. On ne voit rien de semblable dans la superstructure des barques funéraires.

Si l'on regarde les bas-reliefs de Deïr el-Bahari, on constate que les barques outre leur équipage de rameurs surveillé par des chefs d'équipe, ont comme personnel :

1° Un timonier debout à l'arrière près de l'aviron-gouvernail dont il tient en main le levier de manœuvre;

2° Un pilote debout à l'avant, qui tantôt sonde le chenal avec une perche, et tantôt se retourne pour crier les indications relatives à la conduite du bateau;

3° Un ou plusieurs soldats tantôt armés de la lance et du bouclier, parfois d'une hache, mais le plus souvent d'un bâton courbé, qui se tiennent dans le château d'avant avec le pilote.

Sauf le maître d'équipage qui n'est pas figuré, la barque de Kamès nous montre tous ces personnages, douze rameurs, le timonier, le pilote


⁽¹⁾ E. NAVILLE, *The temple of Deïr el-Bahari*, Part III, pl. LXXII à LXXV; Part VI, pl. CLIII et CLIV.

⁽²⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois* (dans le *Catalogue général du Musée*

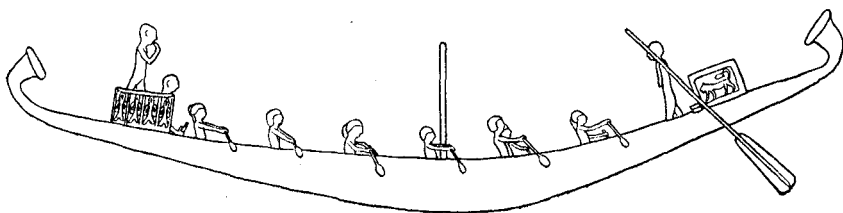
du Caire), n^{os} 4944 à 4946 (p. 239 à 243), pl. XLVIII et suiv.

⁽³⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, n^{os} 5034 et suivants (page 245), pl. I.

et un soldat. Ce dernier est le guerrier assis, tenant une hache et un bâton courbé, et qui, loin d'être le roi ou même le capitaine du navire, n'est qu'un simple garde représentant l'autorité, une sorte de gendarme, et nous avons vu que sa place réglementaire est sur le gaillard d'avant.

On a pris pour un chanteur le personnage qui porte la main à la bouche : il n'en est rien. C'est le *reis medra*, qui inspecte le fleuve et qui, par geste ou par la voix, indique au timonier la direction à prendre. Sur le bas-relief du transport des obélisques il est désigné  « crieur ou signaleur d'avant ». Ici il a deux doigts dans la bouche, comme s'il sifflait.

Tel que le bateau est actuellement, il n'y a pas de place pour fixer le soldat dans le réduit, mais nous ne savons jusqu'à quel point le pilote est bien dans sa position primitive, car il y a des marques évidentes de restauration dans ce coin. Le vide sous le réduit a été rempli de plâtre pour maintenir deux tiges de métal qui s'enfilent dans les jambes du pilote et rien n'assure que celui-ci n'était pas un peu plus vers la proue. Si on le repousse seulement de 6 millimètres, jusqu'à ce que sa jambe touche la barre qui, à l'avant, réunit les deux panneaux latéraux, on obtient la place suffisante pour asseoir le soldat devant les pieds du signaleur.





Ainsi donc les deux modifications de détail que j'indique, érection d'un mât, installation du guerrier assis dans le château d'avant, rendraient le bateau de Kamès absolument semblable à ceux figurés sous Hatchepsou et Amenhotep II. Ce n'est assurément pas une barque funéraire, dans le sens de bâtiment flottant pour le transport du mort à la nécropole, mais plutôt une reproduction d'une des pirogues sur lesquelles les princes thébains de la XVII^e dynastie portaient en guerre contre les Hyksos ou leurs

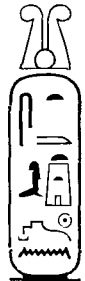
voisins, une sorte d'ex-voto comme les marins en suspendent dans les églises, et que Kamès aura cru bon d'offrir à Aâh-hotep pour qu'elle puisse naviguer dans l'autre monde avec autant de sécurité que lui-même en avait eu en parcourant le Nil sur l'embarcation dont il lui donnait une réduction.



G. DARESSY.

SUR
UNE EMPREINTE DE SCEAU

PAR M. G. DARESSY.

Dans son étude sur *Les momies royales de Dêir el Bahari*⁽¹⁾, Maspero a reproduit une empreinte de cachet sur argile dont il renonçait à donner l'interprétation. Ce pseudo-cartouche n'est évidemment pas celui d'un roi; je pense qu'on peut trouver la signification de ce sceau dans les procès-verbaux tracés sur les couvercles des cercueils de Ramsès I^{er}, Sêti I^{er} et Ramsès II lors de la translation des momies de ces pharaons sous le règne de Siamen. Parmi les fonctionnaires qui prirent part à ce transfert, le texte cite un  nommé ⁽²⁾.



Il me paraît que le contenu du cachet n'est qu'un abrégé du titre de ce « domestique du domaine du roi Ramsès II dans Thèbes », et comme d'autre part ce Meri-Thouti était  « préposé au sceau du domaine », ou  « la place », c'est-à-dire le tombeau, je ne crois pas me tromper en disant que c'est ce personnage qui avait apposé ce cachet portant l'énoncé de ses fonctions.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 522; GAUTHIER, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 406.

⁽²⁾ MASPERO, *Momies royales*, p. 551, 553 et 557; DARESSY, *Cercueils des cachets royales*, p. 27, 31 et 33.